

communiqué de presse



26/08/2022

Réunion de travail sur les transports scolaires

À l'invitation d'Olivier Dussopt, ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, Pap Ndiaye, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et Clément Beaune, ministre délégué chargé des Transports, le GART a participé, le 24 août 2022, à une réunion de travail avec Régions de France et les organisations professionnelles parties prenantes du transport scolaire. Elle avait pour objectif de faire le point sur les difficultés qui pourraient être constatées à la rentrée scolaire 2022 compte tenu de la pénurie avérée de conducteurs.

Après avoir remercié les Ministres pour l'organisation de cette réunion, Charles-Éric Lemaignan, Vice-président d'Orléans Métropole, 2^{ème} Vice-président du GART, a rappelé que plus de la moitié des 4 millions d'élèves transportés chaque jour le sont par les réseaux de transport des métropoles, communautés d'agglomérations et communautés de communes. Il a donc souhaité que l'UTP soit associée à la suite des travaux sur ces questions. Comme pour les lignes de transports scolaires régionales, des tensions sont à prévoir compte tenu de la difficulté à recruter des conducteurs mais aussi du fait de l'absentéisme en forte hausse dans les réseaux urbains. Face à ces difficultés, le transport scolaire étant absolument prioritaire, des optimisations pouvant conduire à des diminutions de services non scolaires pourraient être mise en œuvre.

Au-delà du problème conjoncturel constaté cette année, Charles-Éric Lemaignan a insisté sur l'importance de la concertation entre les chefs d'établissement et les AOM en amont de la conception des emplois du temps c'est-à-dire dès le mois de mai. Pap Ndiaye, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, a rappelé que des expériences d'échelonnement des horaires sont menées actuellement mais qu'il n'est pas envisageable de les généraliser pour le moment. Toutes les parties prenantes présentes à cette réunion ont néanmoins insisté sur l'impérieuse nécessité de cette concertation. Il s'agit d'un point très important sur lequel le GART insiste depuis de nombreuses années.

Le GART et Régions de France ont insisté sur les efforts importants fait par les AOM et les délégataires pour minimiser le nombre de problèmes qui risquent d'être non résolus le jour de la rentrée. Il a été convenu qu'un bilan précis de ces problèmes résiduels serait fait en début de semaine prochaine et que les établissements ainsi que les parents d'élèves en seraient informés.

À plus long terme, les organisations professionnelles et les associations d'élus ont insisté sur l'importance de résoudre les difficultés structurelles à recruter des conducteurs (difficulté à obtenir rapidement les permis de conduire, temps partiels contraints, rémunération peu attractive). Les Ministres se sont engagés à conduire rapidement une réflexion en partenariat avec toutes les parties prenantes, associations d'élus et fédérations professionnelles, visant à identifier et lever les points de blocage.

Contacts presse

Guy LE BRAS

Directeur général
+33 (0)1 40 41 18 19
guy.lebras@gart.org

Mouloud HOUACINE

Responsable communication
+33 (0)1 40 41 18 34
mouloud.houacine@gart.org

Le GART, l'association des collectivités au service de la mobilité

Le Groupement des autorités responsables de transport agit quotidiennement en faveur du développement des transports publics et des modes alternatifs à l'autosolisme. Constitué d'une équipe d'élus et de permanents pour mener à bien sa mission d'intérêt général, le GART partage les grands enjeux de la mobilité durable avec ses adhérents, plus de 200 autorités organisatrices de la mobilité. Le GART poursuit ainsi son inlassable travail de soutien des collectivités et défend leurs intérêts à tous les niveaux où se déterminent les politiques publiques.

@GART_officiel www.gart.org